

Date de dépôt: 17 mars 2003

Messagerie

**Rapport du Conseil d'Etat
au Grand Conseil sur la motion de M^{me} et MM. Gilles Godinat,
Andreas Saurer, Philippe Schaller et Claire Torracinta-Pache
concernant le programme de dépistage du cancer du sein**

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 13 mai 1997, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une motion qui a la teneur suivante :

*LE GRAND CONSEIL,
considérant :*

- le bénéfice important d'une campagne systématique de dépistage du cancer du sein à partir de l'âge de 50 ans, selon le consensus international aujourd'hui établi;*
- le mandat confié en 1991 par le département de l'action sociale et de la santé au groupe de travail ad hoc;*
- la mise sur pied du programme de dépistage aujourd'hui prêt à démarrer à Genève;*
- la nécessité d'un engagement clair des pouvoirs publics dans une telle campagne,*

invite le Conseil d'Etat

- à assurer la concrétisation rapide du programme de dépistage par un financement public adéquat, en faisant également appel à des financements privés.*

Le Conseil d'Etat rappelle que, le 22 septembre 1998, a été constituée la Fondation genevoise pour le dépistage du cancer du sein. Cette institution d'utilité publique sans but lucratif a pour but d'encourager et de promouvoir le dépistage du cancer du sein dans la population féminine, notamment par l'exploitation à Genève d'un Centre de dépistage du cancer du sein. Depuis lors, cette Fondation, financée majoritairement par l'Etat – et dont deux représentants siègent au sein du Conseil – a commencé de développer ses activités de dépistage.

Début 2002, différents rapports d'évaluation épidémiologiques, sociologiques et organisationnels ont été réalisés pour orienter les activités du Centre de dépistage.

Pour ce qui est de l'activité sur le terrain, le mois d'octobre 2002 a vu le déroulement de la désormais traditionnelle campagne d'information, baptisée cette année « Cancer du sein: un nouveau dialogue ». La transformation, le temps d'un soir, du Jet d'eau en panache rose, couleur symbole de cette campagne, a inauguré une série de manifestations consacrées à ce thème. Exposition, conférences des Hôpitaux universitaires genevois et de l'Association des médecins genevois, forums et journées portes ouvertes dans différentes cliniques genevoises ont constitué les multiples étapes de cette campagne.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
Laurent Moutinot